

### B2 Culture du bâti et du paysage

Le projet permet d'encourager la culture du bâti et du paysage dans le Parc en s'inscrivant dans la stratégie « Culture du bâti » établie en 2020 par l'Office fédéral de la culture. Il sensibilise les habitants et décideurs et vise à une plus forte prise en compte du bâti et du paysage dans les processus à l'amont des outils d'aménagement du territoire. Ce projet intègre également des éléments de la culture immatérielle régionale.

#### **DESCRIPTIF**

La mise en œuvre d'une culture du bâti à l'échelle du Parc contribue à créer une vision commune autour du paysage et du patrimoine, que ce soit dans les démarches de projets ou dans la mise en œuvre de mesures de type agro-environnementale. Le projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie « Culture du bâti » développée de 2016 à 2020 sous l'égide de l'Office fédéral de la culture (OFC) <sup>1</sup>.

Le Parc développe et teste des processus impliquant les habitants.

Le projet comprend quatre volets :

- La connaissance fine du territoire du Parc et de son évolution grâce à l'Observatoire photographique participatif du Paysage.
- La participation des habitants dans des démarches paysagères en lien avec le bâti, notamment les enfants par la mise en place de processus de concertation innovants.
- La sensibilisation des professionnels du paysage et de la construction de la région à la culture du bâti.
- La valorisation des éléments du patrimoine local et du patrimoine culturel immatériel.

#### **Contribution aux effets du Parc mentionnés dans sa Charte**

Ba. Promouvoir une culture partagée favorisant la qualité du patrimoine bâti et paysager pour des espaces de vie attractifs.

- Créer une culture du bâti dans le territoire du parc.

Bc. Favoriser les savoir-faire, la mémoire collective et le débat public au travers de programmes participatifs.

- La diversité des structures paysagères et leur évolution sont documentées.
- Les enjeux autour du paysage et du patrimoine sont connus et discutés.
- Des artisans de la région sont familiarisés avec les techniques de restauration du patrimoine et développent de nouvelles techniques.

Db. Valoriser les compétences et connaissances individuelles des habitants par leur participation active à divers projets du Parc.

---

<sup>1</sup> <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/baukultur/konzept-baukultur/strategie-baukultur.html>

## B. Patrimoine & Paysages

*Un patrimoine valorisé, des paysages vivants*

- Les habitants participent plus régulièrement à la vie de leur territoire et à l'élaboration d'une vision commune pour l'avenir, notamment en matière d'aménagement du territoire.

### **Importance du projet pour le Parc**

La culture du bâti participe à fédérer les habitants autour d'une vision commune autour du paysage et du bâti. Les démarches développées dans le cadre de ce projet permettent de soutenir les autres projets en lien avec le paysage rural (voir fiche de projet B.3 « Paysage rural ») et le paysage en sites construits (voir fiche de projet B.1 « Paysage et patrimoine au village ») ainsi que la médiation territoriale. Les habitants sont impliqués dans les processus décisionnels en matière d'aménagements à l'échelle communale (place de village, patrimoine paysager à préserver, plan de quartiers) et dans les projets du Parc

### **ETAT DU PROJET**

Le projet s'inscrit dans la continuité de la précédente convention-programme, notamment la poursuite de l'Observatoire photographique du paysage. Il prévoit le renforcement des processus de concertation en lien avec une démarche paysagère systématisée afin de permettre le renforcement de la culture du bâti et du paysage.

#### **Observatoire du paysage**

Lancé en 2017, l'Observatoire photographique du paysage a permis de constituer une documentation photographique pour 246 sites (état août 2023). Les photos sont prises selon un protocole strict qui permet de suivre efficacement l'évolution des sites. Le Parc a notamment utilisé l'outil le protocole de photographie pour l'IBVLN, permettant la reproduction de 66 sites IBVLN de 2008 et 19 pour le nouveau IBVLN, notamment dans le Val-de-Ruz et à Evillard entre 2019 et 2020.

Les photographies sont prises essentiellement par un réseau d'une trentaine de bénévoles nommés marraines et parrains du paysage, par l'équipe du Parc et, ponctuellement, par des classes dans le cadre du projet D1 « Ecoles du Parc » notamment à partir de photos d'archives. Dix sites sont suivis dans le cadre du programme GdC : six dans le Val-de-Ruz (Fontainemelon, Cernier, Fontaines, Chézard et Dombresson), deux à Cortébert, un à Tramelan et un à Courtelary. Le groupe de marraines et parrains se réunit deux fois par an pour des séances de formation en lien avec les autres projets du Parc, par exemple la valorisation des cœurs de villages (voir projet B1 « Paysage et patrimoine au village ») ou le projet arbres-habitats (voir fiche de projet A1 « Forêts riches en espèces »).

En 2022, le Parc a organisé une première restitution des résultats dans la commune de Val-de-Ruz en exposant les photographies de 33 sites suivis sur son territoire communal. L'exposition a permis d'expliquer les clés de lecture du paysage et de décrire l'évolution des paysages observés sur les photos.

L'ensemble des photos sont archivées sur une base de données (Filemaker) permettant de les classer par commune. Une première série de trente photos est en cours de mise en ligne sur internet grâce selon un système de storymaps propre à ArcGIS (état août 2023).

## B. Patrimoine & Paysages

*Un patrimoine valorisé, des paysages vivants*

### **Démarche paysagère et urbanisme participatif**

Le Parc a déjà testé un certain nombre d'outils de concertation dans le cadre des projets paysage et patrimoine. Des marches-débats ont été organisées : deux à Nods et deux à Tramelan, à chaque fois avec l'appui d'un spécialiste. Elles ont permis de consulter les habitants sur la vision qu'ils avaient de leur commune et les enjeux inhérents. Les résultats ont été utilisés dans le montage de projets opérationnels tels que « Les traverses de Tramelan » et « Habiter Nods » (voir fiche de projet B1 « Paysage et patrimoine au village »).

Dans le cadre des réflexions autour de la valorisation touristique de La Vue-des-Alpes, un atelier a rassemblé les marraines et parrains de l'Observatoire en 2018. Avec l'appui d'un spécialiste, l'atelier a permis de tester des méthodes inédites de récit du lieu, d'implication d'acteurs et de produire une carte des représentations vécues et des perceptions sensibles du site de La Vue-des-Alpes et de ses abords.

### **Sensibilisation des professionnels du paysage et du bâti**

Le Parc teste depuis de nombreuses années un certain nombre de démarches de sensibilisation à la culture du bâti :

- Des cours de formation sont organisés annuellement depuis 2016 en lien avec les éléments du patrimoine culturel immatériel, notamment des cours sur les techniques de constructions en pierres sèches en partenariat avec la Fédération des maçons en pierres sèches et le Sanu.
- Deux chantiers de patrimoine ouverts aux civilistes sous l'égide de la Fondation Patrimoine en chantier ont été mis sur pied en 2021 et 2022 pour soutenir la reconstruction d'un ancien four à pain à Enges (NE).
- Une séance d'information sur les franges urbaines a été proposée à une soixantaine d'architectes concernés en 2022 (voir projet B1 « Paysage et patrimoine au village »).

## **EFFETS SPÉCIFIQUES ATTENDUS POUR 2025-2028**

L'évolution des paysages est documentée via la reconduction régulière de photographies et l'animation du groupe de marraines et parrains. L'Observatoire photographique du paysage est un support central pour la sensibilisation des habitants du Parc à la thématique du paysage.

Des démarches de concertation et des outils d'animation permettent de développer localement une culture du bâti et du paysage et de consolider les projets du Parc en lien avec la stratégie nationale Culture du bâti.

### **PRESTATIONS 2025-2028**

#### **B2.01 : Observatoire photographique du paysage**

Animation du groupe de marraines et parrains.

Suivi photographique des sites.

#### **Indicateurs opérationnels**

*B2.1 annuel : 2 rencontres du groupe de bénévoles (parrains et marraines) sont organisées*

*B2.2 annuel : Actualisation des photos d'au moins 50 sites*

*parmi les 246 sites observés (état juin 2023)*

*B2.3 annuel : Suivi de 5 nouveaux sites par l'Observatoire*

Valorisation de l'Observatoire et de l'outil photographique comme outil d'aide à la décision dans les processus d'aménagement.

*B2.4 2028 : Une exposition restituant les résultats de l'Observatoire comme outil d'aide à la décision est réalisée*

### **B2.02 : Démarche paysagère et urbanisme participatif**

Animation de processus de démarche paysagère (connaissance fine des spécificités locales dans toutes leurs composantes - aménagement, habitat, agriculture, culture et patrimoine, biodiversité, etc.). Documentation et échange d'expériences avec les acteurs sur les processus testés et restitution des résultats.

*B2.5 2028 : 2 sites ont fait l'objet d'une analyse paysagère participative*

### **B2.03 : Sensibilisation des professionnels du paysage et du bâti**

Organisation de chantiers de démonstration et de formation à des techniques de constructions traditionnelles (murs en pierres sèches, enduits à la chaux, etc.) ou de savoir-faire traditionnels en lien avec les citernes, pompes à eau, fontaines...

*B2.6 annuel : Un chantier de démonstration ou de restauration est proposé aux professionnels*

### **B2.04 : connaissance/inventaire du patrimoine bâti rural**

Le petit patrimoine rural dans la région est mieux connu. Des recensements et inventaires thématiques sont réalisés en lien avec des projets spécifiques (fontaines et citernes, petites loges autour de La Vue-des-Alpes, greniers). Voir fiches B1 « Paysages au village », B3 « Paysage et patrimoine rural », D3 « Médiation territoriale ».

*B2.7 2028, un inventaire du patrimoine rural est réalisé sur un site et utilisé pour le développement d'un projet spécifique*

Etudes ponctuelles pour la mise en valeur des loges agricoles et chalets de société aussi bien au niveau touristique (projet C3 « Tourisme durable ») que dans le cadre de la gestion des eaux de pluies (projet C1 « Climat ») ou de l'exploitation agricole des estivages (projet A2 « Biodiversité des pâturages et des champs »).

#### **Pour mémoire**

*Voir projet E2 : architecture, urbanisme, planification paysagère, visualisation de l'ISOS, etc.*

Recherche sur les techniques de construction et matériaux.

**Indicateurs  
pour la  
convention-  
programme**

B2 annuel : L'Observatoire photographique du paysage fait l'objet d'une actualisation pour 50 des 246 sites documentés (état juin 2023). Cinq nouveaux sites sont rajoutés chaque année.

## ORGANISATION DU PROJET

### Direction du projet

- Géraldine Guesdon, responsable du pôle « Paysages et Patrimoine », 20% d'équivalent plein temps (EPT)
- Elodie Gerber, responsable de projet « Paysages et Patrimoine », 20%
- Teo Valli, responsable de projet « Paysage et Patrimoine », 20%
- A recruter, responsable de projet « Médiation territoriale », 2%

Au total, le projet B2 « Culture du bâti et du paysage » mobilise l'équivalent de 0.62 personne.

### Partenaires

- Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT)
- Universités et hautes écoles (en fonction des projets)
- Association de communes Jura bernois.Bienne (Jb.B)
- Service de l'aménagement du territoire (canton de Neuchâtel)
- Communes, propriétaires
- WSL
- Service des monuments historiques du canton de Berne
- Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel

### Intégration dans des outils / processus de planification plus larges

- Stratégie culture du bâti adopté par le Conseil fédéral adoptée le 26 février 2020<sup>2</sup> notamment participer à l'échelle du Parc à :
- Mesure 01. Renforcer la collaboration intersectorielle,
- Mesure .10 Développer les compétences des commanditaires en matière de culture du bâti
- Mesure 16 : favoriser l discussion sur la culture du bâti
- Mesure 17. Créer une offre de conseil dans le domaine de la culture du bâti
- Mesure 28 ancrer la culture du bâti dans la préservation des ressources
- Programme de monitoring Observation du paysage suisse (OPS), notamment Résultats du programme de monitoring Observation du paysage suisse (OPS), Office fédéral de l'environnement (OFEV), WSL, 2022<sup>3</sup>.
- Charte des jardins historiques<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/baukultur/konzept-baukultur/strategie-baukultur.html>

<sup>3</sup> <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/paysage/etat/observation-du-paysage-suisse--ops-.html>

<sup>4</sup> <https://www.icomos.ch/workinggroup/gartendenkmalpflege/informationen/wichtige-informationen/liste-der-historischen-gaerten-und-anlagen/>

## B. Patrimoine & Paysages

Un patrimoine valorisé, des paysages vivants

- Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale (Inventaire PBC)<sup>5</sup>, adopté par le Conseil fédéral en octobre 2021.
- Recensement des parcs et jardins historiques de la Suisse (Icomos).

### CALENDRIER

#### Année de réalisation des prestations

B2.01 : Observatoire photographique du paysage

Dont une exposition

B2.02 : Démarche paysagère et urbanisme participatif

B2.03 : Sensibilisation des professionnels du paysage et du bâti

B2.04 : Connaissance/inventaire du patrimoine bâti rural

2025	2026	2027	2028

### BUDGET ET FINANCEMENT

	2025	2026	2027	2028	Total
<b>DEPENSES</b>	<b>125'000</b>	<b>165'000</b>	<b>125'000</b>	<b>125'000</b>	<b>540'000</b>
B2.01 Observatoire photographique du paysage	65'000	105'000	65'000	65'000	300'000
B2.02 Démarche paysagère et urbanisme participatif	35'000	35'000	35'000	35'000	140'000
B2.03 Sensibilisation des professionnels du bâti et du paysage	15'000	15'000	15'000	15'000	60'000
B2.04 connaissance/inventaire du patrimoine bâti rural	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000
<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>125'000</b> 100%	<b>165'000</b> 100%	<b>125'000</b> 100%	<b>125'000</b> 100%	<b>540'000</b> 100%
Confédération « parcs »	60'000 48% *	82'000 50%	60'000 48%	60'000 48%	262'000 49%
Confédération « autres »	0 0% *	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton BE «parcs»	25'000 20%	34'000 21%	25'000 20%	25'000 20%	109'000 20%
Canton BE «autres»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton NE "parcs"	10'000 8%	14'000 8%	10'000 8%	10'000 8%	44'000 8%
Cantons NE «autres»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Parc "contribution financière"	30'000 24%	35'000 21%	30'000 24%	30'000 24%	125'000 23%
Communes et membres	6'000	6'000	6'000	6'000	24'000
Soutiens affectés sur projet	0	0	0	0	0
Soutiens affectés sur projet à trouver	24'000	29'000	24'000	24'000	101'000
Financement par les bénéficiaires sûres	0	0	0	0	0
Financement par les bénéficiaires à trouver	0	0	0	0	0
ventes, recettes, dédommagement sûres	0	0	0	0	0
ventes, recettes, dédommagement à trouver	0	0	0	0	0
<b>CONTRIBUTIONS MATERIELLES</b>	<b>0</b> 0%				
Prestations offertes par le Parc	0 0% *	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Prestations offertes par des tiers	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%

<sup>5</sup> <https://www.babs.admin.ch/fr/aufgabenbabs/kgs/inventar.html>